

A bien des titres, l'emprise étrangère sur l'économie canadienne constitue le problème le plus important auquel nous devons faire face de façon continue, et bien que notre attention se porte sans distinction sur tous les investissements étrangers, d'où qu'ils viennent, notre mode de croissance a inévitablement entraîné un apport considérable de capitaux américains et, partant, la domination par l'étranger de plusieurs secteurs-clés de notre économie. Nous voyons bien qu'il est vain d'essayer de refaire le passé et nous sommes conscients de nos besoins énormes en capitaux étrangers. Nous sommes donc déterminés à conserver au Canada la réputation de pays où il est intéressant d'investir et à soumettre avec la même justice tous les étrangers à nos règlements. En exigeant seulement des investissements qu'ils soient avantageux pour le Canada, nous avons réussi à élever le taux de participation canadienne aux diverses entreprises sans entraver sérieusement le mouvement des capitaux étrangers dont nous avons besoin et sans rendre nos exigences exagérément contraignantes.

J'ai fait valoir que la politique canadienne de l'investissement étranger traite tous les pays sur un pied d'égalité. En effet, même s'il faut considérer nos relations avec les Etats-Unis comme uniques à plus d'un titre, le Canada, pour des raisons évidentes, entend maintenant multiplier et renforcer ses liens économiques et politiques avec tous les pays, y compris les nouveaux groupements de nations tels la Communauté économique européenne, qui exercent maintenant une influence profonde sur les relations internationales traditionnelles.

Nous comprenons très bien les motifs qui poussent la Grande-Bretagne à se joindre à la Communauté, mais son geste a eu pour influence d'accélérer l'évolution des relations commerciales qui existent depuis longtemps entre le Canada et le Royaume-Uni. C'est pour cette raison, entre autres, que nous avons cherché et établi un lien contractuel avec la Communauté dans son ensemble après avoir constaté l'utilité d'un arrangement mutuellement avantageux et pris en compte le désir du Canada d'élargir ses liens internationaux. Il n'est pas nécessaire que ce rapprochement avec la Communauté se fasse aux dépens de notre amitié de longue date avec chacun de ses pays membres. Bien au contraire, les relations avec nos deux mères patries, la Grande-Bretagne et la France, connaissent un regain de vitalité. La multiplication de nos échanges culturels et autres témoignent d'un nouvel esprit de maturité et d'égalité. Comme d'autres, nous mettons nos efforts en commun pour améliorer la condition humaine et élargir les voies de communication entre l'Est et l'Ouest et entre des rivaux éventuels.

D'après le Canada, la nécessité de diminuer les tensions mondiales n'apparaît nulle part aussi bien que dans le domaine de la prolifération nucléaire. Nous sommes l'un des principaux fournisseurs d'uranium et de techniques nucléaires destinées à des fins pacifiques. Nous sommes donc tenus de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre en place un solide régime de garanties